

suite de CALVAIRE DE MADAME MAURY

légitime demande accueillie par l'Administration supérieure. Vous l'informerez que par ce même courrier, je saisis M. le Ministre de la Guerre et des Pensions en insistant auprès de lui pour que Mme MAURY soit convoquée aux nouvelles exhumations, ou autorisée à faire des recherches

suite de FAMILLES

(1908-1982) et d'Henriette (1918), future épouse d'Henri Grange meubles, enfin soeur de Jean-Marie (1884-1967), menuisier. Marie Mathelin, celle que l'on appellera « la tante Mathelin » décèdera à l'hôpital de St Symphorien à 98 ans.

Avec son époux Jean-Claude, ils ont eu deux enfants : Joannès, mort à l'âge de 3 ans et Marie-Antoinette (1901-1940).

JEAN-CLAUDE MATHELIN M.P.F.

Jean-Claude décèdera en 1917 alors que soldat, il suivait une convalescence chez lui à St Symphorien. Il meurt à 45 ans d'une maladie pulmonaire née de l'inhalation de la mélinite, un produit toxique qui rentrait dans la composition des obus fabriqués à l' Arsenal de Lyon où Jean-Claude avait été affecté. Son nom figure sur les monuments aux morts alors qu'on ne le trouve pas dans la liste des Morts Pour la France de « Mémoire des Hommes ». Pourtant sa veuve, qui le restera 55 ans, percevra bien sa pension.

En 1917, Marie Mathelin se retrouve donc seule avec sa fille de 16 ans. En 1922, celle-ci épouse à Lyon Henri Huguet avec qui elle aura trois enfants : Jean, décédé en 1926, Ginette (1926-1996) qui épousera Jean Monnier et Jeannine (1929), toujours en vie, qui épousera Pierre Matray (1929-1986). Leur mère Marie-Antoinette meurt à 39 ans en 1940. Son époux, gendarme de profession et résistant, tombera sous les balles allemandes pendant la guerre. Les deux orphelines seront mises en pension, mais élevées par leur grand-mère, leur « bonne maman ».

Au cimetière, Jean-Claude Mathelin et sa fille Marie-Antoinette sont inscrits sur la stèle de la tombe T1. Son épouse a une plaque. Henri Huguet n'est pas enterré à St Sym de même que les époux Monnier. Par contre, Pierre Matray a été enterré dans la tombe T3 où son nom figure sur la stèle.

Nous avons pu reconstituer la composition de ces familles grâce à des arbres généalogiques que Jean-Luc Mézard, décédé il va y avoir un an, avait bien voulu nous communiquer. Qu'il soit une fois de plus remercié, mais à titre posthume.

spéciales en vue de retrouver le corps de son fils. J'aurai soin de vous notifier la décision qui interviendra...Le Préfet. »

DEPECHE DU MINISTRE

Le 3 février 1922 - Le Préfet adresse copie d'une dépêche du Ministre du 27 janvier. Extraits.

« ...J'ai l'honneur de vous faire connaître que, sur une liste allemande parvenue à mes services, figure un soldat du nom de MAURY, Paul, du 6° Régiment d'Infanterie Coloniale, classe 1909, recrutement du Rhône-sud 1191, inhumé le 22 août 1914 au cimetière de St-Quirin, arrondissement de Sarrebourg.

Ce renseignement, étant donné son origine, ne vous est transmis que sous toutes réserves.

Dès réception de votre demande, de nouvelles recherches ont été entreprises et Mme Maury peut être assurée que tout le possible sera fait pour donner satisfaction à son légitime désir.

Le Chef de Division. Signé : illisible. »

DEPECHE DU MINISTRE

20 février 1922 - Le Préfet adresse la copie d'une dépêche du Ministre du 18 février.

« Comme suite à ma lettre du 27 janvier et en réponse à votre demande du 18 janvier 1922, concernant la sépulture du soldat MAURY, Paul-Antoine... j'ai l'honneur de vous communiquer les renseignements suivants qui viennent de m'être transmis par l'Officier Chef de Secteur de l'Etat-Civil de Sarrebourg :

« Les tombes des militaires restant dans le cimetière communal de St-Quirin, après les restitutions, doivent être ouvertes dans le courant de l'année, au moment de la mise en ossuaire de tous les inconnus du secteur.

Je prends note pour prévenir la famille au moment des travaux d'exhumations. Mme MAURY assistant à l'ouverture de la fosse, il sera possible de retrouver le corps de ce militaire qui, en effet, ne reposait pas à l'endroit de la croix placée par les allemands après la bataille d'août 1914.

Je préviendrai, en même temps, M. le Maire de St-Quirin, dès que je serai fixé sur la date des travaux.

Le Chef de Division. Signé : illisible. »

LE MAIRE AU PREFET

Brouillon non signé. Même écriture que la lettre du 7 janvier 1922.

« **18 novembre 1922** - « J'ai l'honneur de vous exposer ce qui suit.

Par lettre du 20 février dernier, vous avez bien voulu me faire parvenir copie

d'une dépêche que vous avait adressée M. le Ministre des Pensions, concernant la sépulture du soldat MAURY Paul Antoine,...

Dans cette dépêche, M. le Ministre des Pensions vous informait que les tombes militaires restant dans le cimetière communal de St Quirin devaient être ouvertes dans le courant de cette année au moment de la mise en ossuaire de tous les inconnus du secteur.

Mme Maury, mère du soldat Paul Antoine Maury, a renouvelé auprès de moi la demande de renseignements qu'elle avait faite précédemment.

Me sera-t-il permis, Monsieur le Préfet, d'insister respectueusement auprès de vous, en vous transmettant cette demande pour qu'il soit donné satisfaction à cette malheureuse mère qui a eu la douleur d'assister déjà à St Quirin à l'exhumation d'un corps de soldat qui n'était point celui de son fils. Le Maire »

LE MINISTRE AU PREFET

Le Préfet à transmis au Ministre la lettre du Maire. Voici la réponse (copie).

2 décembre 1922, - « A la date du 22 novembre 1922, vous avez bien voulu me transmettre une nouvelle lettre émanant de M. le Maire de St-Symphorien-sur-Coise, au sujet du désir exprimé par Mme Maury, d'assister à l'exhumation du corps de son fils, le soldat MAURY, Paul-Antoine,...

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aucun renseignement concernant l'ouverture des tombes des militaires reposant au cimetière sus-mentionné n'est parvenu à mes services depuis mes réponses des 27 janvier et 16 février 1922.

Dès réception de votre demande, j'ai prescrit l'ouverture d'une enquête, près l'Officier Chef du Secteur intéressé.

La réponse vous sera communiquée aussitôt qu'elle me parviendra.

Le Chef de Division. Signé : illisible. »

LE MINISTRE AU PREFET

Copie au Maire de St Sym .

« **19 décembre 1922** - A la date du 22 novembre, vous aviez bien voulu me transmettre une nouvelle lettre de M. le Maire de St Symph au sujet de l'identification de la sépulture du soldat MAURY...

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'Officier Chef du Secteur d'Etat-civil de Sarrebourg me rend compte que les travaux de regroupement n'ont pas encore commencé dans son secteur.